

**Document
d'accompagnement
du référentiel
de formation**



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :

Baccalauréat technologique « Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant » (STAV)

Module :

C5 : Culture humaniste et citoyenneté

Objectif général du module :

Construire une culture humaniste pour agir en tant que citoyen responsable dans le monde contemporain.

**Indications de contenus, commentaires,
recommandations pédagogiques**

Le module C5 est mis en œuvre conjointement par la philosophie, l'histoire-géographie, l'enseignement moral et civique et l'éducation socioculturelle. Il vise à construire une culture humaniste à partir des notions, démarches et pratiques spécifiques aux disciplines et enseignements dispensés afin de permettre aux élèves de se situer et d'agir en tant que citoyens responsables dans le monde contemporain.

Ce module contribue aux finalités d'ensemble du diplôme. Il favorise la construction de prises de position nuancées et l'engagement des élèves pour répondre aux défis environnementaux et sociétaux des décennies à venir. En combinaison avec les enseignements de spécialité, les séances pluridisciplinaires, les stages individuels et collectifs, il participe à la préparation de l'épreuve orale terminale.

Objectif 1- Construire une culture philosophique pour interroger les faits et les idées du monde contemporain et se situer dans les débats

Cet objectif vise à initier les élèves à la réflexion philosophique de façon à leur permettre d'exercer leur esprit critique et de développer une attitude responsable dans le monde où ils vivent. Comme il serait vain de prétendre explorer l'ensemble des notions, des problématiques et des systèmes philosophiques qui constituent le champ des pratiques philosophiques, le référentiel fait délibérément des choix guidés par une triple nécessité :

- permettre au mieux, pour les élèves de la série technologique, de se familiariser avec le travail et l'exigence philosophiques ;
- articuler les textes et les notions sur des problèmes que les élèves peuvent effectivement rencontrer dans leur vie de lycéens et de jeunes citoyens ;
- construire un enseignement qui articule entre elles les notions de chacun des couples ou des triplets de notions, sans les dissocier ni les juxtaposer dans une étude successive.

Les notions retenues délimitent des champs problématiques possibles dont l'étude articule les trois sous-objectifs et que l'élève pourra réinvestir dans la perspective de l'épreuve orale terminale. Les différentes problématiques déterminées par le professeur de philosophie seront envisagées dans l'ampleur que leur donne le référentiel de diplôme et selon les éclairages nouveaux portés par l'avancée des savoirs sur les questions traditionnelles. L'enseignant en soulignera les enjeux politiques, économiques, sociaux, culturels ou encore esthétiques. Les activités pluridisciplinaires en relation avec le module S1 « Gestion des ressources et de l'alimentation » et le module S3 « Technologies » peuvent permettre, à partir des questions socio-scientifiques actuelles, d'interroger les interrelations entre la science et l'éthique et d'examiner de manière critique croisée les notions au programme, notamment « L'homme, l'animal, la nature », « Science, technique et morale » et « Éthique et responsabilité ».

Les trois objectifs assignés à l'enseignement de la philosophie ne prennent leur sens que dans leur articulation.

1.1- Problématiser

- 1.1.1- Soumettre des opinions à la critique pour identifier, sous une question, un problème philosophique et ses enjeux*
- 1.1.2- Construire et formuler une perspective nouvelle sur une question donnée*
- 1.1.3- Repérer le problème qui justifie l'écriture d'un texte philosophique, en expliciter les présupposés et les enjeux, dégager les thèses en présence*

1.2- Conceptualiser

- 1.2.1- Identifier les représentations associées aux notions*
- 1.2.2. Procéder à l'analyse philosophique des sens et des usages des termes exprimant les notions*
- 1.2.3. Saisir la fonction d'un concept dans la résolution d'un problème philosophique*

1.3- Argumenter

- 1.3.1- Distinguer et articuler les moments d'un raisonnement*
- 1.3.2. Développer un discours cohérent qui respecte la logique de la pensée*
- 1.3.3. Dégager et expliciter une thèse consciente de ses présupposés et inscrite dans le débat philosophique*

Liste des notions :

Anthropologie

- L'homme, l'animal, la nature
- Le travail, les échanges

Epistémologie

- Opinion et vérité
- Science, technique et morale

Politique et morale

- Le droit, la justice, l'État
- Éthique et responsabilité

Des questions indicatives et des orientations pour l'approche des notions ainsi que des pistes didactiques pour problématiser, conceptualiser, argumenter .complèteront ultérieurement ce document d'accompagnement

L'allongement de la durée de l'épreuve terminale (3 heures au lieu de 2 heures) devrait permettre au candidat d'étoffer son argumentation et de produire un développement d'au moins une quarantaine de lignes.

Objectif 2- S'exprimer, s'informer, se cultiver pour exercer pleinement sa citoyenneté

Cet objectif est pris en charge par les enseignantes et enseignants d'éducation socioculturelle. Il vise, en favorisant l'expression et le débat, en mobilisant des ressources artistiques, à mieux appréhender sa relation à l'environnement social et culturel, notamment celle entretenue via les médias numériques, afin de s'en approprier les enjeux citoyens.

La révolution numérique a durablement bouleversé le rapport des citoyens, et singulièrement des plus jeunes, aux médias, à l'information mais aussi la construction de l'identité sociale, et l'exercice de la citoyenneté. Cette révolution n'est donc pas seulement technologique mais également sociale et culturelle. Pour nos élèves, elle questionne notamment via les réseaux sociaux, le rapport que chacun entretient au lointain mais aussi à soi-même ; car le numérique offre aussi de nouveaux espaces d'expression et d'exposition.

Organisation de l'emploi du temps

Les modalités de répartition horaire sont variables, et relèvent du choix des équipes. En classe de première, au cas où un seul et même enseignant prend en charge les modules C5 et S2, il peut s'avérer utile d'accoler les deux heures afin d'opérer plus aisément des liens entre les deux modules.

Pour l'année de terminale, un regroupement des heures de C5 peut s'envisager afin que les élèves bénéficient d'une plage de deux heures sur un semestre, ou d'une heure trente sur deux trimestres.

Préconisations d'ordre général

Il s'agit tout d'abord de clarifier avec les élèves les **finalités de l'ESC**, et de présenter rapidement les attendus de l'évaluation certificative. La préparation au CCF de C5 qui a lieu en seconde partie de l'année de terminale suppose, dès le début du cycle de formation, le recours à des méthodes actives, qui font notamment la place à :

- des exposés réguliers d'élèves, mobilisant l'actualité des médias (par exemple des revues de presse),
- des débats organisés et régulés sur des controverses liées aux thèmes du module,
- des temps écrits ou oraux, d'expression et de prise de position argumentées,
- des temps d'analyse, de décryptages collectifs, dans lesquels pourront être abordés des concepts et notions issus des sciences sociales.

L'entrée culturelle, spécificité de l'ESC, et les attendus du CCF supposent que, quel que soit le sujet traité, on convoque toujours dans la classe, sur le temps de cours, non seulement des ressources provenant de l'univers des élèves mais aussi des exemples d'œuvres de création issues d'époques et de domaines variés, pour favoriser une **éducation artistique** chemin faisant. L'enseignant d'ESC doit s'attacher à illustrer la réflexion collective en interrogeant ce que le monde de l'art dit de cette question. En classe, on demeure vigilant sur la productivité des activités de petits groupes ; le recours à cette modalité pédagogique se fait avec le souci de l'évaluation et de la mesure des apprentissages. On est aussi attentifs à ce qu'une trace écrite synthétique subsiste dans les cahiers/classeurs ou espaces numériques dédiés au travail des élèves en dehors des temps de cours. Le développement de la compétence à l'expression orale prend place dans une éducation plus large à une véritable **culture de la rhétorique** et de l'écoute.

La complexité des sujets abordés, leur implication dans le champ culturel, économique, social, citoyen, nécessite une mise en perspective à l'aide de **repères** précis. Une démarche de co-construction dans laquelle la participation active des élèves est requise n'est en rien incompatible avec l'apport par l'enseignant, au préalable ou a posteriori, d'éléments concrets : définitions, historiques, comparaisons internationales, qui permettent autant que possible de se situer dans l'environnement social, pour relativiser les jugements hâtifs. Des éléments statistiques fiables peuvent se révéler utiles pour lutter contre des a priori ou des idées préconçues, ou pour fixer le cadre d'une argumentation.

Les activités et les apprentissages peuvent se poursuivre en dehors du temps de cours, par la **conduite de projets** variés (ateliers de pratique artistique ou ateliers liés aux médias et à l'information). La participation aux dispositifs d'éducation artistique ou d'éducation aux médias (lycéens au cinéma, semaine de la presse, journées du patrimoine....) est un levier concret et pertinent pour aborder ou approfondir les contenus des cours.

Objectif 2.1- Appréhender les modalités de construction des identités et des opinions à l'heure du numérique

Visé en classe de première, cet objectif nécessite de dédier un temps significatif à l'étude des activités des jeunes de la classe. On "part" des acquis ou représentations des élèves, pour commenter, comparer les usages et au final conduire une réflexion sur leurs pratiques. Il s'agit de concilier une approche bienveillante, exempte de jugement, tout en attirant l'attention sur les risques que peuvent engendrer les nouveaux usages du numérique.

2.1.1 Interroger ses pratiques culturelles et les usages du numérique

Il s'agit de repérer et de questionner les pratiques culturelles des apprenants. On explore surtout celles qui sont relatives au numérique, qu'elles soient liées à des usages ludiques, créatifs, communicationnels, scolaires, ou de consommation culturelle. On observe et on étudie la variabilité des pratiques adolescentes selon notamment leur origine sociale, géographique et leur sexe. On prend en compte l'évolution et les conséquences de la fracture numérique.

Dans un second temps, avec une intention plus éducative on attire l'attention sur les risques liés aux usages d'Internet et on tente de favoriser une utilisation réfléchie des réseaux sociaux. On évoque notamment les questions d'e-réputation, de divulgation de données personnelles, de cyberharcèlement, et de cyberdépendance.

2.1.2 Observer les dynamiques de construction des identités

On étudie les notions de socialisation, de construction des identités sociales, personnelles et leurs enjeux. Ces réflexions sont mises en regard des identités numériques. A nouveau, l'observation des pratiques des élèves sera prétexte à définir la notion de groupe social, en repérant ses principaux éléments de structuration (codes, usages, normes...). Il conviendra d'observer et d'analyser les liens entre identité et appartenance à des groupes sociaux.

A partir de la présentation de mouvements de jeunesse, même un peu anciens on pourra débattre des notions de culture légitime, culture dominante, sous-culture, contreculture, de reproduction sociale.

2.1.3 Analyser les mécanismes d'élaboration des opinions individuelles et collectives

En lien avec les autres objectifs du module, on s'attache à comprendre les notions de libre arbitre et de déterminisme social. Après avoir défini les notions d'opinion et d'opinion publique, on cherche à comprendre leurs modalités de construction. On s'interroge sur l'influence des leaders d'opinion, notamment via les médias (télévision, réseaux sociaux, publicité...), sur nos croyances, nos valeurs, nos modes de pensée, nos habitudes de consommation.

La question du conformisme et du poids de l'opinion majoritaire est particulièrement intéressante à aborder s'agissant de jeunes adultes. On peut également s'interroger sur le rôle des sondages (façonnent-ils ou mesurent-ils l'opinion publique ?) ou sur les mécanismes de persuasion qu'utilisent le marketing et la publicité.

Objectif 2.2- Acquérir une culture de l'information, des médias et de l'image

Les médias occupent une place prépondérante au sein des sociétés contemporaines. Tout à la fois institutions, objets techniques, agents économiques, modes d'expression, leur définition est complexe. D'où la nécessité de débiter avec les élèves par une seule de leur fonction : celle d'informer le grand public. Il sera utile de retracer brièvement l'histoire des trois grands médias d'information : presse écrite, radio et télévision en rappelant qu'à l'origine il y a une invention technique qui bouleverse le rapport à l'information. L'importance et le rôle des images pourra être abordée au fil de l'objectif ou traitée en tant que telle. On veillera à s'appuyer sur les pratiques des élèves liées à l'information et à offrir des espaces d'expression par rapport à l'actualité. Cet objectif est visé en classe de première.

2.2.1 Mettre en évidence les enjeux démocratiques de l'information médiatisée

On s'appuie sur des exemples tirés de l'actualité pour illustrer et expliquer aux élèves le bénéfice d'une éducation aux médias et prévenir des dérives liées aux phénomènes de désinformation qui les concerne particulièrement. Les médias qu'ils soient publics ou privés, ont une fonction sociale singulière parce qu'ils sont l'espace le plus visible du débat démocratique. On insistera sur la nécessité du pluralisme face à la concentration des médias. Par ailleurs, la défiance croissante envers les médias traditionnels (suspectés d'être assujettis aux pouvoirs politique ou économique) doit aussi être interrogée, avec nuance...

2.2.2 Etudier les sources et le traitement de l'information

Objectiver son regard sur l'information, suppose de considérer la nature, la qualité des sources et leur utilisation sachant que la nature du média et surtout la présence d'image conditionne la réception du message. Ce travail repose sur une approche critique de l'information, ni suspicieuse, ni aveuglément confiante. L'étude des sources classiques, comme par exemple les agences de presse n'empêche pas d'évoquer les nouveaux modes de collecte de l'information. Les questions liées aux infox et aux théories du complot sont traitées en mobilisant les ressources en ligne sur le sujet.

2.2.3 Examiner la place et le rôle des images dans les médias d'information

L'image peut être perçue comme plus "vraie" que les mots, attestant d'une réalité indiscutable, alors que son objectivité toute relative dépend du cadrage, de la légende, du traitement a posteriori... On se cantonne ici aux images issues des médias d'information, sans oublier de discuter au passage de la dimension artistique que revêt parfois la photographie documentaire. Pour montrer des images, on utilise des supports de qualité, respectueux des œuvres qui sont présentées en contexte.

Objectif 2.3- Cerner les interactions entre cultures, arts et sociétés

Cet objectif est mis en œuvre dans l'année de terminale et accompagne la préparation au CCF. Pour autant, le temps de cours n'est pas mobilisé par la préparation individuelle des élèves laissés en autonomie, ou par des entraînements à leur propre exposé individuel. Il est l'occasion de réflexions, d'enrichissements personnels, de débats et de développement de la culture rhétorique et, bien sûr, d'entraînements à l'argumentation orale des élèves.

Les objectifs ci-dessous ne sont pas nécessairement traités séparément et encore moins de manière chronologique. Il peut être utile, par exemple, d'évoquer le statut d'une œuvre d'art avant de parler de culture de masse.

2.3.1 Repérer le rôle des industries culturelles dans la construction de la culture de masse

Il s'agit de comprendre les mécanismes de production et de diffusion opérés par les industries culturelles via les médias de masse. On observe, sans préjuger de leur qualité, comment les industries culturelles proposent des produits mainstream dans le but de séduire le plus grand nombre, toujours dans une logique d'économie de marché.

La notion de culture de masse est abordée par le biais des pratiques et des connaissances des élèves, en évoquant les risques de standardisation, d'uniformisation mais aussi le bénéfice possible au regard du lien social.

On compare dans le cinéma ou la musique par exemple les circuits de production et de diffusion grand public à ceux plus indépendants ou plus alternatifs. On observe les mutations des supports, notamment numériques, et leurs répercussions sur l'offre et la consommation de produits culturels.

2.3.2 Débattre des fonctions de l'art et des artistes dans la société

Les questions de l'utilité de l'art, du rôle de l'artiste dans la société sont abordées et débattues pour comprendre et porter un regard éclairé dépassant les préjugés et les représentations. L'étude d'œuvres ou de mouvements culturels majeurs comme le Hip hop, le pop art, le punk, permet au regard d'un contexte social, de percevoir comment l'art bouscule et fait évoluer la société. On se limite à la période comprise entre la seconde moitié du 20ème siècle et nos jours.

2.3.3 Approfondir sa connaissance des arts et cultures numériques

L'approche de la diversité des créations utilisant les spécificités du langage numérique (Net.art, Game art, Software art, installations numériques, performances audiovisuelles, réalité virtuelle, Bio art...) se fait autant que possible par des expériences directes. On observe les transversalités et l'hybridation des disciplines artistiques, la relation plus interactive et participative du spectateur face à l'œuvre ainsi que la porosité des frontières entre art, technologie, science et produit culturel en questionnant notamment le statut du jeu vidéo. On s'intéresse également à la naissance d'une culture du libre et des espaces de mutualisation comme les fab lab. Cette découverte des arts numériques suscitera ainsi des questionnements alimentant la réflexion sur les fonctions de l'art et le statut des artistes.

Objectif 3- Mobiliser des connaissances et des méthodes historiques et géographiques pour comprendre et agir en tant que citoyen dans un monde complexe

En cohérence avec la réforme du lycée, le référentiel et le document d'accompagnement d'histoire géographie s'inscrivent dans l'esprit des nouveaux programmes de l'éducation nationale.

L'enseignement de l'histoire et de la géographie permet aux élèves de construire et de mobiliser des connaissances précises et diverses. A partir des démarches spécifiques aux deux disciplines et en s'appuyant sur des notions, des repères temporels et spatiaux solides, l'histoire et la géographie permettent aux élèves de discerner l'évolution des sociétés, des cultures, des politiques, les différentes phases de leur histoire, ainsi que les actions et décisions des acteurs. Elles les confrontent à l'altérité par la connaissance d'expériences humaines antérieures et de territoires variés. Elles visent ainsi, à travers le travail de mise en questionnement, l'analyse et l'interprétation, à leur donner les moyens d'une compréhension raisonnée et distanciée du monde d'hier et d'aujourd'hui. En cohérence avec les finalités du référentiel de formation et de l'objectif du module C5, l'histoire et la géographie, en lien avec l'enseignement moral et civique (EMC), contribuent à la formation intellectuelle des élèves, à leur formation civique, au jugement critique et à la construction d'une culture humaniste commune.

Si les grandes thématiques historiques et géographiques abordées dans ce référentiel sont communes avec les programmes de l'éducation nationale, une large place est faite aux thèmes spécifiques à l'enseignement agricole.

Chaque sous objectif est organisé en deux parties :

La première partie permet d'étudier une situation historique et géographique au choix de l'enseignant. Celui-ci possède une grande liberté pour la mise en œuvre pédagogique et didactique. Il est toujours important de varier et de diversifier les dispositifs pédagogiques proposés aux élèves.

La seconde partie constitue le traitement général du thème mis en œuvre à partir des notions centrales. L'objectif ne vise pas seulement la mémorisation et la restitution des notions, mais bien la construction, la mobilisation et l'utilisation de celles-ci dans une démarche résolument heuristique.

Les enseignants seront particulièrement vigilants à l'équilibre horaire entre les deux disciplines.

L'objectif 3.2.3 de géographie « Caractériser les espaces ruraux : une multifonctionnalité toujours plus marquée » pourra permettre à l'enseignant d'engager des situations en lien avec le stage « territoires ». Cet objectif 3.2.3 pourra également être privilégié en articulation avec l'EMC, autour de la problématique : recomposition des territoires et recompositions du lien social.

Les enseignants veilleront à planifier sur l'ensemble du cycle la préparation du CCF d'histoire -géographie. Cette épreuve, placée en classe de terminale, a pour objectif d'évaluer la capacité du candidat à mobiliser les notions et les connaissances acquises en classe de terminale, ainsi que les méthodes acquises tout au long du cycle 1ère et terminale. Le candidat montre qu'il est capable : de mobiliser les notions et d'exploiter les outils spécifiques aux disciplines histoire et géographie ; de conduire, à partir d'une étude de documents, une démarche historique ou géographique et de la justifier ; de construire, à l'écrit, un argumentaire historique ou géographique.

Compétences attendues en fin de cycle

Dans la continuité des compétences travaillées en histoire et en géographie au collège et au lycée, les compétences et méthodes figurant ci-dessous sont tout particulièrement travaillées au lycée. Leur apprentissage, organisé de manière progressive, est indissociable de l'acquisition des connaissances.

1. Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux

Se repérer	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les périodes historiques, les continuités et les ruptures chronologiques - Identifier et expliciter les dates et acteurs clés des grands événements - Identifier et localiser les grands repères géographiques ainsi que les principaux processus et phénomènes étudiés - Utiliser l'échelle appropriée pour étudier un phénomène
Contextualiser	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre un événement ou une figure en perspective - Mettre en œuvre le changement d'échelles (ou l'approche multiscalaire) en géographie - Mettre en œuvre le changement d'échelle des temporalités en histoire - Identifier les contraintes et les ressources d'un événement, d'un contexte historique ou d'une situation géographique - Mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations différentes - Confronter le savoir acquis en histoire et en géographie avec ce qui est entendu, lu et vécu (représentation des élèves)

2. S'approprier les exigences, les notions et les outils de la démarche historique et de la démarche géographique

Mobiliser les notions et exploiter les outils spécifiques aux disciplines	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser et utiliser les notions et le lexique acquis en histoire et en géographie à bon escient - Savoir lire, comprendre et critiquer une carte, un croquis, un document iconographique, une série statistique...
Conduire une démarche historique ou géographique et la justifier	<ul style="list-style-type: none"> - S'approprier un questionnement historique et géographique - Relever, classer, confronter des informations - Identifier, caractériser et expliquer des phénomènes - Construire et vérifier des hypothèses sur une situation historique ou géographique - Justifier des choix, une interprétation, une production
Construire un argumentaire historique ou géographique	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique ou géographique - Utiliser une approche historique ou géographique pour mener une analyse ou construire un argumentaire

3. Savoir organiser et développer son travail personnel

(Compétences transversales avec les autres enseignements et disciplines du référentiel de formation)

Devenir autonome	<ul style="list-style-type: none"> - Développer une pensée personnelle et argumentée - Faire preuve de curiosité intellectuelle - Développer son jugement critique - Organiser son travail - Établir des liens entre l'histoire géographique et les autres enseignements
Se documenter de manière responsable	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir, identifier et utiliser des sources en vérifiant leur fiabilité - Sélectionner les informations pertinentes par rapport au thème de la recherche - Mobiliser les outils méthodologiques de l'analyse de document - Respecter le droit d'auteur (ne pas pratiquer le plagiat)
Utiliser le numérique avec un usage responsable	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le numérique pour réaliser des cartes, des graphiques, des présentations, des productions diverses - Identifier et évaluer les ressources utilisées - Publier en ligne de manière responsable
Exprimer sa pensée	<ul style="list-style-type: none"> - Produire un écrit construit et argumenté - Produire un oral construit et argumenté - Participer à un débat en respectant chacun
Travailler seul ou en groupe	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des outils pour apprendre, mémoriser, expliquer et argumenter - Réaliser un travail individuel ou collectif - Coopérer

Objectif 3.1- Etudier la construction d'une nation démocratique dans l'Europe des monarchies et des empires: la France de 1789 aux lendemains de la Première Guerre mondiale. (classe de première)

Enseignement de l'histoire

Le programme de la classe de seconde, intitulé « Grandes étapes de la formation du monde moderne », revient sur des périodes abordées à l'école primaire et au collège. Il couvre un temps long qui permet d'initier les élèves à une réflexion sur la notion de période historique et de leur donner des repères chronologiques. Il approfondit également la connaissance de l'époque moderne et de ses mutations profondes.

Le référentiel de la classe de première débute par l'étude de la Révolution française et s'achève aux lendemains de la Première Guerre mondiale. Le fil directeur est l'évolution politique et sociale de la France au cours du long XIXe siècle qui s'étend de 1789 à la Grande Guerre alors que l'Europe est dominée par les monarchies et les Empires multinationaux, mais bouleversée par des valeurs et des expériences politiques en partie héritées de la Révolution française.

Le référentiel de la classe de terminale élargit la dimension internationale. À partir des crises des années 30, il interroge le jeu des puissances et l'évolution des sociétés jusqu'à nos jours.

L'enseignement de l'histoire au lycée vise à :

- construire une réflexion sur le temps : outre l'acquisition de grands repères l'élève doit comprendre ce qu'est un événement, une permanence, une continuité, une rupture, une mutation, une évolution pour saisir la manière dont des sociétés se transforment dans le temps ;
- développer une réflexion sur les sources : l'élève apprend comment la connaissance du passé est construite à partir de traces, d'archives et de témoignages, et affine ainsi son jugement critique ;
- initier au raisonnement historique : l'élève apprend à évaluer les ressources et les contraintes d'un événement, d'un contexte humain, temporel ou spatial, à comprendre les interrogations et les choix des acteurs individuels et collectifs, à appréhender les conséquences de leurs actions à court, moyen et long terme ;
- développer une aptitude à replacer les actions humaines et les faits dans leur contexte et dans leur époque ;
- construire une culture humaniste à partir de valeurs, de connaissances et de repères qui nourrissent son engagement et contribuent au développement de sa responsabilité et de sa formation civique ;
- prendre du recul par rapport au présent et au monde d'aujourd'hui qui éclaire cet engagement ;
- développer la culture générale des élèves.

Recommandations pour l'objectif 3.1

Cet objectif 3.1 est centré sur la France de la Révolution de 1789 à la Première Guerre mondiale. Il vise à montrer comment, dans une Europe dominée par les monarchies et les Empires multinationaux, le pays, avec la Révolution Française, pose les bases d'une conception nouvelle de la nation. Le pays connaît à la fois une modernisation progressive de sa société et de grandes oscillations politiques, qui cessent avec l'instauration de la Troisième République.

L'objectif 3.1 se clôt par l'étude de la Première Guerre mondiale, qui, avec la victoire des Alliés débouche sur une tentative d'application générale du principe des nationalités.

Recommandation pour la ou les premières séances

Objectif : Permettre aux élèves de construire et de situer les principaux repères spatiaux et temporels de l'objectif 3.1.

► *Travail cartographique. On présentera l'évolution politique de l'Europe à partir de plusieurs cartes.*

- Carte de 1789, l'Europe des monarchies à la veille de la Révolution ;
- Carte de 1815, l'Europe du Congrès de Vienne et de la restauration de l'ordre monarchique ;
- Carte de 1919, l'Europe au lendemain de la Première Guerre mondiale et la fin des Empires.

► *Production d'une frise chronologie. Cette frise permettra de présenter l'évolution politique de la France de 1789 à 1919 (monarchies, révolutions, empires, républiques).*

Ces supports pourront être réinvestis tout au long de l'année.

Objectif 3.1.1- Présenter l'importance de la rupture révolutionnaire en France comme en Europe de 1789 à 1815

3.1.1.1- Étudier une situation au choix

- Paysans et paysannes durant la Révolution française.

(Situation spécifique à l'enseignement agricole)

A partir d'un exemple on présentera le rôle joué par les paysans et les paysannes durant la Révolution française. Il s'agit ici d'aborder une question historique à travers le rôle des acteurs : jacqueries, rédaction des cahiers de doléances, « grande peur de l'été 1789 »... On pourra par ailleurs montrer les conséquences de la Révolution sur le monde paysan en traitant des impacts de la nuit du 4 août 1789 (fin des droits féodaux) et de la nationalisation des biens du clergé sur l'accès à la propriété privée des paysans.

La situation peut également être présentée sur le temps long pour aborder l'évolution de l'opinion paysanne : massivement favorable à la Révolution à ses débuts (tout en étant attaché au Roi), puis division de l'opinion à propos du clergé, sentiment de trahison avec la fuite et l'arrestation du Roi, puis fortes réactions (surtout vendéenne) avec les levées en masse, et enfin « l'hiver du siècle » qui ouvre une grande période d'insécurité dans les campagnes. L'enseignant pourra s'appuyer sur l'histoire locale pour la mise en œuvre de cette situation.

- 10 août 1792 : la chute de la monarchie et le basculement vers une république révolutionnaire

À partir de l'étude d'une journée révolutionnaire, on comprend la rupture des révolutionnaires avec l'Europe monarchique ainsi que le début d'une première expérience républicaine française marquée par les affrontements extérieurs et intérieurs.

- Les puissances européennes contre Napoléon : la bataille de Waterloo.

À partir de l'étude de la bataille de Waterloo et de ses protagonistes, les élèves appréhendent les motivations et l'ampleur de la coalition européenne monarchique qui empêche le retour de Napoléon.

3.1.1.2- L'Europe bouleversée par la Révolution française

Ce chapitre vise à montrer, à partir des notions centrales, l'importance de la rupture révolutionnaire en France comme en Europe. On peut mettre en avant : l'émergence d'une nation de citoyens égaux en droit (Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, ...); la chute de la monarchie et une première expérience républicaine dans un contexte de guerre; la domination européenne de Napoléon Bonaparte qui conserve et diffuse certains principes de la Révolution; le congrès de Vienne qui entend restaurer l'ordre monarchique et asseoir la paix en Europe.

Notions : Révolution. Souveraineté nationale. Égalité devant la loi. Nation. République. Empire.

Objectif 3.1.2- Identifier les transformations politiques et sociales de la France de 1848 à 1870.

3.1.2.1 - Étudier une situation au choix

- L'évolution du monde rural en France au XIXe siècle.

(Situation spécifique à l'enseignement agricole)

Cette situation permet d'étudier l'évolution du monde rural sur le temps long du XIXe siècle. On pourra aborder les évolutions techniques, l'évolution des conditions de travail, la vie en milieu rural, les débuts de l'exode rural, les crises agricoles (phyloxera; concurrence étrangère...), la tentation protectionniste (Jules Méline), la naissance de l'enseignement agricole, les comices agricoles, le Concours Général Agricole, la création du ministère en charge de l'agriculture, les syndicats et les coopératives agricoles...

L'enseignant pourra s'appuyer sur l'histoire locale pour la mise en œuvre de cette situation.

- Victor Hugo sous la Deuxième République et le Second Empire.

Cette situation vise à comprendre comment Victor Hugo est devenu l'une des références majeures des républicains en raison de son évolution politique sous la Deuxième République et de sa lutte de proscrit puis d'exilé volontaire contre le Second Empire.

Les établissements Schneider au Creusot sous la Deuxième République et le Second Empire

Cette situation permet d'appréhender la notion d'industrialisation (sidérurgie, transports, ...) ainsi que le rôle économique et politique d'Eugène Schneider. En outre, les élèves appréhendent la transformation des formes et lieux de travail ainsi que leurs conséquences sociales et politiques pour les ouvriers comme pour leurs familles.

3.1.2.2 - Politique et société en France sous la Deuxième République et le Second Empire

Ce chapitre vise à mettre en lien, à partir des notions centrales, l'évolution politique de la France entre 1848 à 1870 et les bouleversements économiques et sociaux qu'elle connaît.

On peut mettre en avant : l'affirmation des grands principes démocratiques et républicains en 1848 (instauration du suffrage universel masculin, abolition de l'esclavage); la rupture de juin 1848; la transformation de l'économie et de la société sous le Second Empire, régime autoritaire (industrialisation, urbanisation, essor du chemin de fer); la chute du Second Empire en raison de la guerre franco-prussienne qui permet l'Unité allemande.

Notions : Démocratie. Suffrage universel masculin. Régime autoritaire. Industrialisation. Urbanisation. Exode rural. Droit de grève.

Objectif 3.1.3- Caractériser la Troisième République : un régime, un empire colonial

3.1.3.1 - Étudier une situation au choix

- Enraciner la République. La République au village et dans les villes

(Situation spécifique à l'enseignement agricole)

Cette situation vise à comprendre l'enracinement de la République et de la culture républicaine dans les campagnes et dans les villes à travers par exemple le rôle de l'école, la mairie (la commune) et le conseil municipal, le vote et le suffrage universel, la presse, les associations, les cercles politiques, le syndicalisme, le service militaire ... La représentation sociologique des villes et des campagnes à l'Assemblée nationale et au Sénat peut être abordée pour montrer le poids politique des différents groupes sociaux.

L'enseignant pourra s'appuyer sur l'histoire locale pour la mise en œuvre de cette situation.

- L'instruction des filles sous la Troisième République avant 1914

Selon l'entrée du Nouveau dictionnaire de pédagogie dirigé par Ferdinand Buisson, l'instruction des filles concerne « l'instruction primaire, secondaire et supérieure ». Les élèves sont également invités à se pencher sur la formation et le rôle républicain des institutrices.

Les inégalités scolaires entre filles et garçons, entre campagnes et villes, restent fortes sous la IIIe République. A partir de l'étude des lois scolaires, on montrera aussi comment l'instruction publique participe à l'enracinement de la République et de la culture républicaine en France. L'introduction de la laïcité à l'école peut également être abordée à travers cette situation.

- Vivre à Alger au début du XXe siècle

Les élèves s'intéressent aux différentes populations présentes dans la société d'une ville coloniale au statut de préfecture du département d'Alger. L'architecture, l'urbanisme, la toponymie ainsi que la caractérisation des différents quartiers et les relations entre les habitants peuvent être étudiés.

3.1.3.2. La Troisième République avant 1914 : un régime, un empire colonial en expansion

Ce chapitre vise à montrer, à partir des notions centrales, que la France se dote d'un régime stable qui reprend et approfondit l'ensemble des principes de 1789. La Troisième République relance l'expansion d'un empire colonial.

On peut mettre en avant : le projet républicain liant affirmation des libertés fondamentales et volonté d'unifier la nation autour des valeurs de 1789 (symboles, lois scolaires, ...); l'antisémitisme autour de l'affaire Dreyfus; la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État; les rivalités coloniales des puissances européennes; les territoires de la colonisation et le fonctionnement des sociétés coloniales.

Notions : Démocratie. République. Libertés fondamentales. Laïcité. Antisémitisme. Colonisation. Société coloniale.

Objectif 3.1.4- Étudier la Première Guerre mondiale et la fin des empires européens

3.1.4.1 - Étudier une situation au choix

- L'engagement des civils à l'arrière durant la Grande Guerre

(Situation spécifique à l'enseignement agricole)

A partir d'un exemple, on abordera les différentes formes d'engagement des Français à l'arrière au cours de la Première Guerre mondiale. L'étude peut se concentrer sur l'engagement des femmes dans l'effort de guerre (travaux des champs, munitionnettes, mères de famille, mairaines de guerre...) et les revendications sociales et politiques qui en découlent (grèves en 1917, droit de vote revendiqué en 1918...). L'étude peut aussi porter sur l'engagement des ruraux (approvisionnement du front et des villes, réquisitions des animaux et du matériel, rôle des femmes et des travailleurs des colonies, économie de guerre, impact du conflit sur les campagnes...). <http://agriculture.gouv.fr/mots-cles/grande-guerre>

L'enseignant pourra s'appuyer sur l'histoire locale pour la mise en œuvre de cette situation.

- Juillet-novembre 1916 : la bataille de la Somme

Cette situation permet de comprendre le fonctionnement de la Triple Entente et l'échelle mondiale de la guerre (mobilisation des soldats et de la main-d'œuvre en provenance des empires britannique et français ainsi que de la Chine). Les moyens d'offensive dans une guerre de position recourent à l'innovation technique (premiers chars d'assaut, premiers avions d'observation). Les élèves peuvent aussi mesurer le coût humain des combats, dont les traces et les lieux de mémoire marquent encore le paysage aujourd'hui.

- L'Autriche-Hongrie de 1914 au traité de Saint-Germain

La double monarchie comprend un grand nombre de nationalités et joue un rôle décisif dans le déclenchement de la guerre. Sa défaite suivie de sa dislocation révèle les difficultés d'application du principe des nationalités qui a guidé les rédacteurs des traités de paix. Cet espace demeure ainsi une zone de tension.

3.4.4.2 - La Première Guerre mondiale bouleverse les sociétés et l'ordre européen

Ce chapitre vise à présenter, à partir des notions centrales, les caractéristiques de la guerre, la fin des empires ainsi que la difficile construction de la paix.

On peut mettre en avant : les caractéristiques du conflit (guerre longue, pluralité des fronts et des terrains d'affrontement, guerre industrielle) ; les différents aspects de la mondialisation du conflit (entrées en guerre, implication des empires coloniaux, emprunts) ; une guerre particulièrement meurtrière et traumatisante pour les combattants mais aussi les civils (génocide arménien) ; les traités de paix et la fin des empires multinationaux européens.

Notions : Empire multinational. Mobilisation. Front. Arrière. Guerre totale. Génocide. Traité. Diplomatie. Pacifisme.

Objectif 3.2- Etudier les dynamiques d'un monde en recomposition (en classe de première)

Enseignement de la géographie

Le monde dans lequel nous vivons a connu et connaît des bouleversements démographiques, économiques, environnementaux et politiques considérables qui ont d'importantes conséquences territoriales. Il s'agit donc de permettre aux élèves de prendre conscience de ces bouleversements et de leurs conséquences, de les comprendre, de disposer de grilles d'analyse et de repères spatiaux fondamentaux qu'ils pourront mobiliser face à des territoires et des situations nouvelles. La géographie, en prise directe avec la réalité de terrain, a ainsi pour but de comprendre le fonctionnement du monde contemporain en analysant les interactions entre les sociétés et leurs territoires. Elle vise à comprendre comment les individus et les sociétés organisent leur espace, s'y développent, le transforment. Elle permet d'observer, de décrire et d'expliquer le fonctionnement des territoires à différentes échelles.

Pour cela, le programme a abordé, en classe de seconde, les grands équilibres et défis d'un monde en transition. La classe de première étudie les recompositions des espaces de vie et de production liées à ces transitions alors que les mutations territoriales et géopolitiques liées à la mondialisation sont analysées en terminale. Trois processus sont donc au cœur des programmes et référentiels pour l'étude des acteurs et des territoires :

- En classe de seconde, la transition, qui prolonge l'étude du développement durable en insistant sur les grandes mutations en cours et les défis qu'elles représentent pour les acteurs et les sociétés ;
- En classe de première, la recomposition, centrée sur l'étude des restructurations spatiales liées à ces grandes mutations
- En en classe de terminale, la mondialisation, envisagée comme une affirmation du monde comme espace et échelle de référence, mais également comme un révélateur d'inégalités territoriales.

L'enseignement de la géographie au lycée vise à :

- renforcer l'acquisition des repères spatiaux aux échelles française, européenne et mondiale ;
- renforcer le travail cartographique ;
- mobiliser les notions géographiques et les outils spécifiques à la discipline ;
- être en prise directe avec la réalité de terrain ;
- observer, décrire et analyser des phénomènes géographiques en insistant sur les enjeux et sur les relations entre acteurs ;
- adopter une approche multiscalaire pour varier les points de vue sur un même phénomène et rendre visible les interactions entre les territoires à différentes échelles ;
- effectuer des comparaisons entre les territoires (ressemblances et spécificités) ;
- mettre en évidence, par l'approche systémique, les interactions entre les acteurs, ainsi qu'entre les acteurs, leurs territoires et leurs environnements.
- développer l'analyse critique des documents.
- engager une réflexion citoyenne sur les grands enjeux géographiques d'aujourd'hui et de demain.

La mise en œuvre du référentiel doit permettre des visites sur le terrain, en particulier en lien avec le stage territoire et les activités pluridisciplinaires.

Dans la partie « Étudier une situation au choix », une attention particulière est portée à la France (métropolitaine et ultra-marine) et à l'Union européenne. La France (État membre de l'Union européenne, deuxième espace maritime mondial, présent sur tous les continents) est concernée par tous les enjeux abordés dans le référentiel. La France et l'Union européenne sont de ce fait au cœur des situations d'étude au choix alors que la partie suivante est l'occasion de donner des connaissances et des repères spatiaux sur l'ensemble du monde.

Recommandations pour l'objectif 3.2

Sous l'effet des processus de transition – appréhendés en classe de seconde –, le monde contemporain connaît de profondes recompositions spatiales à toutes les échelles. Dans le cadre du programme de première, l'étude des dynamiques à l'œuvre fait ressortir la complexité de ces processus de réorganisation des espaces de vie et de production.

Ces recompositions peuvent être observées à travers le poids croissant des villes et des métropoles dans le fonctionnement des sociétés et l'organisation des territoires. La métropolisation, parfois associée à l'idée d'une certaine uniformisation des paysages urbains, renvoie toutefois à des réalités très diverses selon les contextes territoriaux. Elle contribue aussi à accentuer la concurrence entre les métropoles, ainsi que la diversité et les inégalités socio-spatiales en leur sein.

En lien avec la métropolisation, les espaces productifs se recomposent autour d'un nombre croissant d'acteurs aux profils variés et dans des espaces aux configurations toujours plus complexes, autour de réseaux de production (internationaux, nationaux et régionaux).

Les espaces productifs liés à l'agriculture sont traités plus spécifiquement dans le thème sur les espaces ruraux. La multifonctionnalité de ces derniers et leurs liens avec les espaces urbains s'accroissent, à des degrés divers selon les contextes.

Objectif 3.2.1 - Étudier la métropolisation : un processus mondial différencié

3.2.1.1 - Étudier une situation au choix

- Étude comparative : métropole du nord, mégapole du sud.

(Situation spécifique à l'enseignement agricole)

Cette situation est abordée à partir de deux études de cas mises en perspective, une métropole choisie dans les pays du Nord (ex : Londres, Paris, New York, ...) et une mégapole d'un pays du Sud (ex. : Mexico, Jakarta, Rio de Janeiro, Mumbai, Le Caire, Lagos...). La confrontation de ces deux études de cas permet d'aborder les caractéristiques spécifiques d'une métropole et d'une mégapole et de différencier les problématiques que rencontrent ces espaces urbains (croissance démographique, étalement urbain, intensité des mobilités, fragmentation urbaine entre zones d'habitation et d'activités, contrastes sociaux-spatiaux, gestion durable...).

- Lyon : les mutations d'une métropole.

L'affirmation de la dimension métropolitaine de Lyon s'est accompagnée de multiples recompositions à l'échelle locale (renforcement des réseaux de transports et de communication, création et rénovation de grands équipements culturels, de formation, de santé ou de sport, reconquête du front d'eau et des friches urbaines, fonctionnement polycentrique, étalement urbain, ...). Ces mutations ont accentué les contrastes au sein de la métropole (ségrégation socio-spatiale ; gestion des mobilités, quartiers sensibles...).

- Londres : une métropole de rang mondial.

L'agglomération londonienne fait l'objet d'aménagements d'envergure et de recompositions territoriales. Elle témoigne des grandes mutations liées à la métropolisation (concurrence croissante entre les métropoles de rang mondial, réorganisation des réseaux de transports et renforcement des connexions aéroportuaires, réhabilitation du secteur portuaire, création et rénovation de grands équipements culturels, influence des Jeux Olympiques, recompositions locales autour de nouveaux centres fonctionnels, accentuation des contrastes socio-spatiaux, ...).

3.2.1.2. Les villes à l'échelle mondiale : le poids croissant des métropoles et des mégapoles

Depuis 2007, la moitié de la population mondiale vit en ville ; cette part ne cesse de progresser. Cette urbanisation s'accompagne d'un processus de métropolisation : concentration des populations, des activités et des fonctions de commandement.

En dépit de ce que l'on pourrait identifier comme des caractéristiques métropolitaines (quartier d'affaires, équipement culturel de premier plan, nœuds de transports et de communication majeurs, institution de recherche et d'innovation, ...), les métropoles sont très diverses. Elles sont inégalement attractives et n'exercent pas la même influence selon qu'il s'agit d'une métropole de rang mondial, de rang national ou de rang régional. Enfin ces métropoles doivent aujourd'hui faire face à des enjeux tant sociaux (inégalités socio-spatiales ...) qu'environnementaux (pollution générée par l'explosion des mobilités, gestion des déchets, artificialisation des sols...).

Notions : Agglomération urbaine. Centre-périphérie. Métropole / métropolisation. Ville. Mégapole. Mégapole. Inégalités socio-spatiales.

Objectif 3.2.2 - Identifier la diversification des espaces et des acteurs de la production

3.2.2.1. Étudier une situation au choix

- Les espaces des industries agro-alimentaires en France et en Europe

(Situation spécifique à l'enseignement agricole)

Les espaces des industries agro-alimentaires témoignent de la place du secteur agro-alimentaire dans l'économie française et européenne. Il s'agit d'expliquer les logiques de localisation de ces activités en lien avec les espaces de production agricoles et l'intégration aux marchés européens et mondiaux.

L'enseignant présentera cette situation à partir d'un exemple de son choix. L'étude peut porter sur :

- Un exemple local proche de l'établissement ;
- Un espace en particulier, comme celui du bassin parisien tourné vers une production céréalière fortement intégrée à la filière agroalimentaire (exploitations modernes à haut rendement, coopératives, FMN de l'agroalimentaire, rôle du port de Rouen...) : sur le cas de l'industrie laitière en Bretagne, ...

L'étude du marché d'intérêt national de Rungis (ou marché international de Rungis) peut permettre d'articuler les espaces productifs agricoles, l'intégration aux marchés, les réseaux de communication, les flux d'échanges à toutes les échelles et les évolutions récentes du commerce en ligne...

Cette situation peut également être abordée en lien avec le stage territoire ou avec les activités pluridisciplinaires si la question des espaces des industries agro-alimentaires est introduite.

- Les espaces des industries aéronautique et aérospatiale européennes.

Les espaces des industries aéronautique et aérospatiale européennes témoignent d'une mise en réseau d'acteurs et de territoires par un processus de production. Cela stimule des dynamiques territoriales à l'échelle locale, tout en relevant d'enjeux internationaux, comme le montrent par exemple Hambourg et Toulouse, dont le dynamisme est en partie lié à Airbus (emplois directs mais aussi sous-traitants).

- Rotterdam : un espace industrialo-portuaire européen de dimension internationale.

L'espace industrialo-portuaire de Rotterdam permet d'illustrer la mondialisation des processus de production, en lien avec l'importance fondamentale du transport maritime. Les dynamiques industrielles et portuaires recomposent les territoires et présentent des enjeux majeurs d'aménagement. On assiste au déplacement du port vers l'aval de l'estuaire et au déclin de zones industrielles au profit d'espaces de logistique.

3.2.2.2. Métropolisation, littoralisation des espaces productifs et accroissement des flux

À l'échelle mondiale, les logiques et dynamiques des principaux espaces et acteurs de production de richesses (en n'omettant pas les services) se recomposent. Les espaces productifs majeurs sont divers et plus ou moins spécialisés. Ils sont de plus en plus nombreux, interconnectés et se concentrent surtout dans les métropoles et sur les littoraux (attention à la spécificité des espaces productifs liés à l'agriculture. L'exemple du marché d'intérêt national de Rungis peut être utilisé).

Les processus de production s'organisent en chaîne de valeur ajoutée à différentes échelles et participent à une division internationale du travail. Cela se traduit par des flux matériels et immatériels toujours plus importants.

Notions : Espace productif. Flux. Production. Réseau international de production. Nouvelle division internationale du travail (chaîne mondiale de valeur ajoutée). Littoralisation. Interface.

Objectif 3.2.3- Caractériser les espaces ruraux : une multifonctionnalité toujours plus marquée

Cet objectif permettra d'introduire les questionnements propres à l'EMC, à travers ses deux axes :

Axe 1. Fondements et fragilités du lien social

Axe 2. Les recompositions du lien social.

La réflexion permettra d'appréhender la réalité et les problématiques actuelles des territoires ruraux, en abordant d'une part les fondements et les fragilités du lien social en milieu rural (axe 1 : transformations sociales et mutations économiques, raréfaction des services publics, désertification médicale, repli sur soi, sentiment de déclassement, recul des lieux de sociabilité, recomposition des territoires, problèmes des mobilités...) et d'autre part les recompositions du lien social (axe 2 : les nouvelles formes de solidarités et d'engagements, les nouvelles formes économiques, réseaux sociaux, réseaux d'entraide et de bénévolat, développement des liens intergénérationnels, développement de l'économie sociale et solidaire, essor des services à la personne...).

Cf le référentiel d'EMC

3.2.3.1 - Étudier une ou deux situations au choix

- Étudier une situation locale en lien avec le stage territoire

(Situation spécifique à l'enseignement agricole)

Étude du territoire local en lien avec le stage territoire et l'enseignement de spécialité S2 « Territoires et sociétés ». A partir de rencontres avec différents acteurs locaux et de visites sur le terrain, les élèves identifient les problématiques spécifiques au territoire étudié (dynamiques démographiques, attractivité économique/touristique, désertification, mobilités, conflits d'usage, aménagement discuté ou contesté...). Le stage permettra d'aborder la complexité de la recomposition des territoires locaux : « mille-feuille » administratif, loi NOTRe, intercommunalité, communes nouvelles par regroupement et fusionnement...

- Les espaces périurbains en France (métropolitaine et ultramarine).

Les espaces périurbains connaissent de profondes recompositions. L'agriculture a fortement reculé et évolué sous l'effet de la progression marquée des fonctions résidentielles, logistiques, de loisirs, de production non agricoles, ... On peut s'interroger sur leur extension, leur localisation et sur le maintien de leur caractère rural. Ces espaces périurbains génèrent un certain nombre de nuisances et accentuent les inégalités socio-spatiales au sein des aires urbaines. Cette situation peut également être abordée en lien avec le stage territoire si ce dernier se déroule dans un espace périurbain.

- L'agro-tourisme et l'agri-tourisme en France (métropolitaine et ultramarine).

L'agro-tourisme – tourisme valorisant l'agriculture et les produits du terroir – est en plein essor même si les flux concernés restent modestes à l'échelle nationale. Né de volontés individuelles locales et soutenu par les politiques nationales et européennes de développement rural, il contribue au renouveau d'espaces ruraux. La valorisation du patrimoine se traduit par une diversification des fonctions, un développement économique et une diversification des populations permanentes et saisonnières. Elle peut cependant poser la question de la préservation du patrimoine rural, qu'il soit bâti, paysager, ou encore culturel.

Cette situation peut également être abordée en lien avec le stage territoire si les questions d'agro ou d'agri-tourisme sont introduites.

3.2.3.2 Des espaces ruraux aux fonctions de plus en plus variées

Les espaces ruraux connaissent d'importantes transformations. Globalement, le rôle de l'agriculture est encore important, mais ces espaces sont de plus en plus liés aux espaces urbains. Ils sont marqués par l'essor de fonctions résidentielle, industrielle, environnementale ou touristique, qui contribuent à les diversifier. Par ailleurs, les espaces ruraux connaissent des dynamiques contrastées. Si certains espaces connaissent de nouvelles dynamiques, d'autres sont marqués par une désertification que les acteurs locaux et nationaux (collectivités territoriales, associations, État ...) tentent d'enrayer à travers de multiples dispositifs (ZRR, pôles d'excellence rurale, festivals, Parc naturel régional...)

Notions : Espace rural. Multifonctionnalité. Recomposition spatiale. Périurbanisation. Conflits d'usage.

Objectif 3.2.4 - Objectif conclusif. La Chine : des recompositions spatiales multiples

Cet objectif conclusif permet à l'élève de mobiliser et de réinvestir les notions acquises tout au long de la classe de première afin d'aborder le cas de la Chine à partir de la notion centrale de(s) recomposition(s) spatiale(s). Cette étude permet ainsi d'ouvrir, par un changement d'échelle, sur la problématique géographique du référentiel de terminale, qui s'articule autour de la notion de mondialisation. Cet objectif conclusif est donc le trait d'union entre la classe de première et de terminale.

3.2.4.1. Urbanisation, littoralisation, mutations des espaces ruraux

La Chine connaît des recompositions spatiales spectaculaires. Des campagnes aux villes, de l'agriculture à une économie diversifiée, du repli à l'ouverture et à une insertion de plus en plus forte dans la mondialisation, les contrastes territoriaux sont de plus en plus accentués.

Objectif 3.3- Étudier le monde depuis les années 1930 (en classe de terminale)

Objectif 3.4- Étudier la mondialisation et la mutation des territoires (en classe de terminale)

En ce qui concerne la classe de terminale, les thématiques et les situations à étudier seront proposées ultérieurement par la mise à jour du document d'accompagnement.

Objectif 4- Construire une morale civique pour l'exercice de la citoyenneté

En raison de l'importance de cet enseignement pour la construction d'une morale civique en lien étroit avec les principes et les valeurs de la citoyenneté qui fondent le pacte républicain garant de la cohésion nationale, le référentiel d'enseignement moral et civique de l'enseignement agricole reprend en très grande partie le texte officiel de l'éducation nationale. Les finalités restent donc identiques. Pour autant, les enseignants sont encouragés à se saisir de toutes les spécificités de l'enseignement agricole et des problématiques spécifiques aux territoires ruraux afin de mettre en œuvre cet enseignement de manière la plus efficiente possible. Dans cette perspective, l'objectif 3 du référentiel de géographie « Caractériser les espaces ruraux : une multifonctionnalité toujours plus marquée » pourra être privilégié pour la mise en œuvre de l'EMC, autour de la problématique : recomposition des territoires ruraux et recompositions du lien social.

La mobilisation et l'appropriation par les élèves de valeurs, de savoirs et de pratiques, privilégient des situations pédagogiques spécifiques, permettant de stimuler la démarche d'investigation, l'échange, la confrontation, le respect, la

solidarité, la coopération, l'initiative individuelle et collective (débat argumenté, projet, partenariat, engagement coopératif...). Les pédagogies actives sont donc placées au cœur de cet enseignement. L'enseignement moral et civique contribue à l'atteinte de l'objectif général du référentiel de formation à partir du module C5. « Construire une culture humaniste pour agir en tant que citoyen responsable dans le monde contemporain ». Il s'inscrit dans les projets pluridisciplinaires et éducatifs au sein des établissements agricoles.

Les enseignants s'appuieront sur la note de service DGER/SDPFE/2015-741 du 02/09/2015. « La mobilisation de l'enseignement agricole pour les valeurs de la République, document d'orientation ». <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2015-741>

Classe de première

Objectif 4.1- Fondements et fragilités du lien social.

Questionnement : Comment les fondements du lien social se trouvent aujourd'hui fragilisés ?

Objectif 4.2- Les recompositions du lien social.

Questionnement : Comment les modalités de recomposition du lien social tendent-elles à définir un nouveau modèle de société ?

Texte de l'éducation nationale

BO spécial n°1 du 22 janvier 2019.

http://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/84/8/spe572_annexe2_22-1_1063848.pdf

Préambule

Introduit en 2015 à tous les niveaux de l'enseignement primaire et secondaire, l'enseignement moral et civique aide les élèves à devenir des citoyens responsables et libres, conscients de leurs droits mais aussi de leurs devoirs. Il contribue à forger leur sens critique et à adopter un comportement éthique. Il prépare à l'exercice de la citoyenneté et sensibilise à la responsabilité individuelle et collective. Cet enseignement contribue à transmettre les valeurs de la République à tous les élèves.

L'enseignement moral et civique contribue également, tout au long de la scolarité, à l'éducation à la Défense et à la sécurité nationales. L'éducation aux médias et à l'information, la formation du jugement ainsi que l'enseignement laïque des faits religieux entrent également dans son périmètre. L'enseignement moral et civique permet aux élèves de comprendre, à l'aune des valeurs et des principes étudiés, les situations rencontrées : dans la classe et hors de la classe, à l'internat, dans les instances de la vie lycéenne. Il offre ainsi un temps d'apprentissage et de réflexion sur ce qui fonde la relation à l'autre dans une société démocratique, à travers l'engagement et les choix que tout citoyen doit accomplir.

Le programme de première de l'enseignement moral et civique en lycée prolonge et approfondit celui de seconde et participe à la construction de la conscience civique des élèves.

Le programme associe à chacun des trois niveaux du lycée une thématique principale : la classe de seconde étudie la liberté, la classe de première la société, la classe terminale la démocratie. Ces trois thématiques s'éclairent et se répondent. Elles permettent d'aborder le sens et la portée des valeurs de la devise républicaine : la liberté, thème central de l'année de seconde, mais aussi l'égalité et la fraternité, en tant qu'elles fondent une société démocratique.

Chacune de ces trois thématiques comprend deux axes. Le professeur construit chacun des axes en mobilisant au moins deux domaines parmi ceux proposés.

Les valeurs, les principes et les notions étudiées dans le cadre de l'enseignement moral et civique se doivent d'être incarnés. Le professeur s'attachera à mentionner quelques figures de femmes et d'hommes engagés, et à faire le lien entre son propos et des événements, des lieux ou des enjeux contemporains.

Les démarches pédagogiques choisies (études et/ou exposés et/ou discussions argumentées ou débats réglés) favorisent l'approfondissement de la réflexion. Cet enseignement contribue au développement des compétences orales

à travers notamment la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre. Pour renforcer la compréhension des valeurs, des principes, des limites de leur mise en œuvre comme de l'engagement nécessaire pour les faire vivre ou les renforcer, le professeur peut développer un « projet de l'année ». Celui-ci s'effectue en classe mais peut devenir un projet qui se concrétise également en dehors de la classe, en offrant aux élèves des possibilités d'expérimenter diverses formes d'engagement.

Dans sa contribution à la construction du jugement, l'enseignement moral et civique permet la réflexion sur les sources utilisées (textes écrits, cartes, images, œuvres picturales, mises en scène théâtrales et chorégraphiques, productions cinématographiques, musiques et chansons, etc.), sur leur constitution comme document, sur leurs usages culturels, médiatiques et sociaux. L'enseignement moral et civique initie les élèves à la recherche documentaire et à ses méthodes, leur fait découvrir la richesse et la variété des supports et des expressions, les éduque à la complexité, à l'autonomie, à l'engagement, à la prise de décision et à la responsabilité dans le cadre de la République.

Axes, questionnements et objets d'enseignement

La thématique annuelle est étudiée selon deux axes. Chacun d'eux doit être traité en mobilisant au moins deux domaines parmi ceux proposés. Pour faire acquérir les notions et conduire les élèves à les mobiliser, des objets d'enseignement possibles sont proposés.

Développer un « projet de l'année »

Le « projet de l'année » permet l'apprentissage des notions et favorise l'acquisition des compétences attendues. Sa formalisation et les modalités de restitution proposées aux élèves sont à l'appréciation du professeur. La démarche de l'enquête, la recherche et le commentaire de documents pour l'étude ou comme préalable à la rencontre d'acteurs associatifs, d'élus, ou de toutes personnalités extérieures sont à favoriser.

Le programme

Axe 1 : Fondements et fragilités du lien social

Questionnement : Comment les fondements du lien social se trouvent aujourd'hui fragilisés ?

Ce questionnement est envisagé à travers l'étude d'au moins deux domaines parmi les domaines suivants :

- Les fragilités liées aux transformations sociales : cadre de vie (métropolisation, assignation résidentielle, phénomène des quartiers), cellule familiale, institutions de socialisation (École, État, religion, organisations syndicales).
- Les fragilités liées aux mutations économiques : régions en crise, chômage, transformation du monde du travail, inégalités et expression du sentiment de déclassement.
- La montée du repli sur soi et le resserrement du lien communautaire physique ou virtuel.
- L'expression de la défiance vis-à-vis de la représentation politique et sociale, et vis-à-vis des institutions.
- La défiance vis-à-vis de l'information et de la science (de la critique des journalistes et des experts à la diffusion de fausses nouvelles et à la construction de prétendues « vérités » alternatives).
- Les nouvelles formes d'expression de la violence et de la délinquance (incivilités, cyber-harcèlement, agressions physiques, phénomènes de bandes, etc.).

Notions à acquérir/à mobiliser :

- Le rapport intérêt général – intérêt particulier.
- Engagement – abstention.
- Intégration – exclusion – déclassement.
- Égalité – équité.

Objets d'enseignement possibles :

- Les réseaux sociaux et la fabrique de l'information : biais de confirmation, bulles de filtre ; surinformation et tri ; fiabilité et validation.
- Les phénomènes et mécanismes de contre-vérités : le complotisme et le révisionnisme, les « fake news ».
- Les communautés virtuelles et la communauté réelle : individualisme, image de soi, confiance, mécanisme de la mise à l'écart et du harcèlement.
- Les mécanismes d'enfermement et de mise en danger : pratiques solitaires de consommation et isolement (jeux vidéo, etc.).
- À partir de l'exemple d'une ville, d'un quartier, d'un groupe social, étudier les mécanismes d'exclusion et d'inégalités : ressenti, réalité et expression (violences urbaines, phénomènes de bandes, quartiers fermés, entre-soi)
- Politique d'aménagement du territoire : services publics et accessibilités ; hyper-ruralité ; politique de la ville.
- Les politiques sociales et les systèmes de prise en charge : remise en cause des solidarités ou adaptation de la prise en charge. Domaines d'étude possibles : politique familiale, de santé, de réduction du chômage, générationnelle.

Axe 2 : Les recompositions du lien social

Questionnement : Comment les modalités de recomposition du lien social tendent-elles à définir un nouveau modèle de société ?

Ce questionnement est envisagé à travers l'étude d'au moins deux domaines parmi les domaines suivants :

- La promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes : orientation, formation, travail, emploi, salaire, représentation, reconnaissance.
- Les nouvelles formes de solidarités et d'engagements : internet et les réseaux sociaux ; le mécanisme du participatif ; de l'association au collectif.
- Les nouvelles formes économiques : l'économie participative ; l'économie solidaire ; l'économie collaborative ; l'économie circulaire, pour de nouveaux emplois et de nouvelles solidarités.
- La question de l'extension des droits et de la responsabilité individuelle et collective : questions environnementales ; politique de santé ; principe de précaution.
- Les politiques publiques pour plus d'égalité et de citoyenneté : l'inclusion des personnes porteuses de handicap à l'École, au travail et dans la société ; les politiques d'aides et d'insertion professionnelle, les politiques sociales.
- La recherche de nouveaux liens sociaux : clubs, associations, réseaux sociaux, communautés, universités populaires, réseaux d'entraide et bénévolat.
- De nouvelles causes fédératrices : défense de l'environnement, protection de la biodiversité, réflexion nouvelle sur la cause animale.

Notions à acquérir/à mobiliser :

- Respect
- Justice, égalité et équité
- Rapport social - solidarité
- Responsabilité individuelle et collective

Objets d'enseignement possibles :

- Les nouvelles modalités de l'exercice de la citoyenneté en France et en Europe.
- Les nouvelles modalités de mobilisation et d'implications politiques : pétitions, tribunes, referendums locaux, collectifs.
- Les nouveaux dispositifs pour l'engagement civique : service civique, service national universel.
- Les problèmes bioéthiques contemporains : le cadre de la recherche, les lois de bioéthique.
- À partir d'exemples, le développement de l'économie sociale et solidaire.
- Mentorat, tutorat, parrainage : de nouvelles implications pour les acteurs sociaux et économiques.
- La responsabilité environnementale et les interdépendances Homme/nature.
- La défense des droits des femmes : renouveau du féminisme ou évolution sociétale.
- À partir d'exemples contextualisés, l'étude de politiques publiques pour favoriser le lien social (politique sociale, territoriale, promotion de l'égalité des chances, du lien intergénérationnel).

Compétences attendues

- Savoir exercer son jugement et l'inscrire dans une recherche de vérité ; être capable de mettre à distance ses propres opinions et représentations, comprendre le sens de la complexité des choses, être capable de considérer les autres dans leur diversité et leurs différences.
- Identifier différents types de documents (récits de vie, textes littéraires, œuvres d'art, documents juridiques, textes administratifs, etc.), les contextualiser, en saisir les statuts, repérer et apprécier les intentions des auteurs.
- Rechercher, collecter, analyser et savoir publier des textes ou témoignages ; être rigoureux dans ses recherches et ses traitements de l'information.
- S'exprimer en public de manière claire, argumentée, nuancée et posée ; savoir écouter et apprendre à débattre ; respecter la diversité des points de vue.
- Développer des capacités à contribuer à un travail coopératif/collaboratif en groupe, s'impliquer dans un travail en équipe et les projets de classe.

Classe de terminale

En ce qui concerne la classe de terminale, les thématiques, les questionnements et les notions à étudier seront proposés ultérieurement par la mise à jour du document d'accompagnement.

Activités pluridisciplinaires

Quelques pistes possibles

	Finalités	Thématiques	Modules associés
1	Il s'agit d'amener les élèves à engager une réflexion éthique (personnelle et professionnelle) sur la question des ressources naturelles pour produire et consommer autrement.	Gestion des ressources naturelles et de l'alimentation dans la société contemporaine.	C5 S1 S2 S4

En lien entre l'histoire géographie, les SES, l'ESC et l'EMC on pourra engager un travail à partir des photographies de Peter Menzel sur la question alimentaire dans le monde. Il est possible de poser des questionnements autour des comportements alimentaires dans nos sociétés contemporaines. On pourra évoquer la citoyenneté alimentaire et ses répercussions dans le monde agricole et agro-alimentaire (en lien avec l'objectif 3.2.2.1 sur les espaces des industries agro-alimentaires en France et en Europe) ...

<http://menzelphoto.com/>

<https://menzelphoto.photoshelter.com/gallery/Hungry-Planet-Family-Food-Portraits/G0000zmgWvU6SiKM/C0000k7JgEHhEq0w>

Autre ressource exploitable : <http://www.worldometers.info/fr/> = données relatives instantanées de la population mondiale

	Finalités	Thématiques	Modules associés
3	Il s'agit d'amener les élèves à mettre en évidence comment les processus techniques soulèvent des questions sociétales et environnementales, et inversement, comment des questions sociétales et environnementales conduisent à des remises en cause, voire à des évolutions des processus techniques.	Activité ou processus techniques et enjeux sociétaux (en lien avec le domaine technologique)	S4 S1 S2 C5

En lien entre histoire et géographie, SES et les autres disciplines on pourra présenter les thèmes suivants :

Les « révolutions industrielles », l'évolution des techniques, les transports, les évolutions agricoles, la spécialisation des régions agricoles françaises, la modification des modes de production (intrants, motorisation, irrigation, sélection animale et végétale, et OGM aujourd'hui), l'exode rural, La question des remembrements... Quelles conséquences sociales, économiques, écologiques ? ...

On pourra engager une étude sur le temps long, une évolution sur deux siècles (causes et conséquences) à partir de divers supports

	Finalités	Thématiques	Modules associés
5	Il s'agit d'amener les élèves à appréhender les enjeux de la transition numérique à l'heure où les technologies digitales impactent la vie sociale et/ou professionnelle.	Pratiques sociales et professionnelles du numérique	C4 C5 S1 S4

En lien avec l'EMC et la géographie il est possible de poser un questionnement autour de la fragmentation des territoires, des fragilités et des recompositions des liens sociaux...

On pourra aborder les thématiques suivantes : Internet, un moyen de faciliter les échanges ? Internet, un outil pour pallier aux manques de services permettant de limiter la fracture territoriale (banque, poste, services en ligne, préfecture...)? La fracture numérique (zones blanches...)? Internet ou de nouvelles inégalités entre les territoires ? Quels liens sociaux par le numérique ?

Utiliser des jeux sérieux :

- Site eduscol : <http://eduscol.education.fr/numerique/dossier/apprendre/jeuxserieux>
- Un serious game sur le développement durable : <http://eduscol.education.fr/histoire-geographie/actualites/actualites/article/un-serious-game-sur-le-developpement-durable-dans-le-monde.html>
- Site Canopé : <http://www.cndp.fr/crdp-reims/index.php?id=2237>

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

Histoire 1ère

- *La Révolution*. Jean Clément Martin. Documentation photographique n° 8054. Novembre 2006.
- *Révolution, Consulat, Empire 1789 -1815*. Sous la direction de Joël Cornette, Biard, Philippe Bourdin, Silvia Marzagalli. Belin, 2009
- *Les campagnes françaises entre mythes et réalités (XVIIIe – XXe siècle)*. Jean Pierre Jessenne. Armand Colin. 2006
- *La politique en France du XIXe siècle à nos jours. Régimes, institutions, élections, courants, partis, groupes de pression, médias*. Hubert Néant.Carré histoire. Hachette 2016
- *Histoire et Empire, 1783-1815*. Jean Pierre Jessenne. Carré histoire. Hachette 2013
- *De la monarchie à la République, 1815-1879*. Vincent Adoumié Carré histoire. Hachette 2004
- *L'enracinement de la République, 1879-1918*. Jean Leduc. Carré histoire. Hachette 1991
- *Dictionnaire critique de la République*, Vincent Duclert, Christophe Prochasson, Flammarion, 2002.
- *La France sous la IIIe République. La République à l'épreuve 1870-1914*. Arnaud-Dominique Houte. La Documentation photographique n° 8101. Septembre 2014.
- *La Guerre Au XXe Siècle - Volume 1, L'expérience Combattante*. Stéphane Audoin - Rouzeau. La Documentation photographique n° 8041.
- *La guerre au XXe siècle, tome 2 : L'expérience des civils*, Anne Duménil, La Documentation photographique n° 8043, 2005

Quelques ressources en ligne :

- L'histoire par l'image : <https://www.histoire-image.org/fr>
- BnF. Ressources pédagogiques en ligne : <http://classes.bnf.fr/dossiers.php>
 - o BnF. La guerre 14-18. <http://expositions.bnf.fr/querre14/>
 - o BnF. La laïcité en questions - <http://classes.bnf.fr/laicite/>
 - o BnF Histoire de la cartographie - <http://classes.bnf.fr/laicite/>
- Chemins de mémoire. Ministère des armées. Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives. <http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr>

Géographie 1ère

- *Les concepts de la géographie humaine*. Antoine Bailly. Armand Colin, collection U géographie, 5° édition, 2004
- *Dictionnaire de géographie*. Pascal Baud, Serge Bourgeat, Catherine Bras. Hatier initial. 2013.
- *France.Aménager et développer les territoires*, Nacima Baron-Yellès, La Documentation photographique n° 8067, 2009
- *La France, une géographie en mouvement*, Magali Reghezza-Zitt. La Documentation photographique n° 8096. Novembre 2013
- *La France des marges*. Olivier Milhaud. La Documentation photographique n° 8116. Mars 2017
- *L'urbanisation du monde*. Elizabeth Dorier. La Documentation photographique n° 8125- Novembre 2018
- *Géographie de la France*. Vincent Adoumié Hachette supérieur, 2015
- *Les régions françaises*, Vincent Adoumié Hachette supérieur, 2013
- *Géographie agricole et rurale*, Jean Louis Chaléard. Jean Pierre Charvet. Belin collection,« Atouts géographes » 2004

Sur les questions rurales nous conseillons la lecture des ouvrages et articles préparant à la nouvelle question d'agrégation de géographie (Éducation Nationale) sur « *Les espaces ruraux en France* », proposée dès la session 2019.

- *Les espaces ruraux en France*. Alexandra Monot. Frank Paris. Bréal 2018 (manuel de préparation aux concours qui présente des pistes bibliographiques selon les différents thèmes d'étude).

Quelques ressources en ligne :

- Site **Géocofluences**. Ressources de géographie pour les enseignants. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/>
 - o *Les espaces ruraux et périurbains en France* : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/geoconfluences/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains>
 - o *De villes en métropoles*. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/de-villes-en-metropoles>
 - o *Le développement durable, approches géographiques*. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/developpement-durable-approches-geographiques>
 - o *Le paysage dans tous ses états*. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/le-paysage-dans-tous-ses-etats>
 - o *Le vin, entre sociétés, marchés et territoires*. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/le-vin-entre-societes-marches-et-territoires>
 - o *Les relations nature- sociétés face au changement global* <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/changement-global>

Les autres dossiers thématiques sont à retrouver sur le site : Océans et mondialisation – Les nouvelles dynamiques du tourisme dans le monde – Faits religieux et construction de l'espace – Géographie de la santé : espaces et sociétés – Risques et sociétés – Mobilités, flux et transports – La frontières discontinuités et dynamiques – Les espaces littoraux : gestion, protection et aménagement.

Pédagogie et didactique

- **Didactique et enseignement de l'histoire-géographie au collège et au lycée**. Yannick Mével et Nicole Tutiaux-Guillon. Edition Publibook Université. 2013
- **Comment concevoir un enseignement ?** Manual Musial. Fabienne Pradère. André Tricot. Guides pratiques, former et se former. Edition De Boek Supérieur. 2012
- **L'innovation pédagogique. Mythes et réalités**. André Tricot. Edition Retz. 2017